

17 avril 2023

Un rapport alarmant sur la qualité de l'accueil en crèche : agissons sans délai !

Membres du Bureau : *Isabelle Rodriguez, Yohan Vergne, Angèle Amarger, Idiel Ortiz, Anne De Chalendar et Philippe Dupuy* : Directeur

L'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) vient de remettre au Ministre un rapport sur "[La qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches](#)".

A la lecture de ce rapport qui fait grand bruit auprès des médias et du grand public, **les professionnels et les familles, directement concernés, oscillent entre horreur et soulagement** :

- **Horreur**, devant des situations inadmissibles et intenable ainsi que face à l'opprobre qui s'abat sur toute la profession, sans discernement ...
- **Soulagement**, de la mise en lumière des conditions qui conduisent à de telles situations et de la dégradation en cours dans les crèches, générée par le manque de moyens et parfois par l'éloignement des valeurs d'accueil.

Un rapport, 4 mois d'investigations et de rencontres auprès d'acteurs nationaux et locaux, de 36 crèches et de nombreux professionnels du secteur entre engagement et découragement, 3 questionnaires...

Une démarche conséquente et sincère qui a permis de :

- **Faire connaître un contexte en forte évolution et globalement dégradé** avec, à la fois, l'avancée des recherches scientifiques mais aussi des facteurs de risques tels que la crise COVID, l'arrivée du secteur lucratif et du système des micro-crèches PAJE, une approche de plus en plus gestionnaire attendue par les Caf et les pouvoirs publics, les Délégations de Service Public, les baisses de subventions des Collectivités locales et une pénurie de professionnels très préoccupante ;
- **Faire un constat courageux et argumenté**, faisant état d'un secteur de l'accueil collectif en souffrance, illustré par des témoignages de situations totalement inadmissibles et condamnables ;
- **Soumettre 39 propositions ambitieuses et nécessaires.**

L'ACEPP ne se reconnaît évidemment pas dans tous les constats du rapport pour plusieurs raisons inhérentes au statut et aux fonctionnements des crèches du réseau :

- La gouvernance associative impliquant des parents ;
- Le collectif Parents - Professionnels favorisant une certaine vigilance au quotidien ;
- La non lucrativité préservant d'une logique marchande.

L'ACEPP souhaite aussi dépasser une approche sensationnelle et négative du secteur et voit le rapport comme **une opportunité de repenser l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents**, démarche qu'elle a appelée de ses vœux dans ses derniers Communiqués, son Manifeste ainsi qu'à travers sa campagne de mobilisation du début d'année.

Aujourd'hui, l'ACEPP affirme à nouveau ses valeurs de « **coéducation parents-professionnels, vivre-ensemble et innovations** » qu'elle promeut depuis 40 ans et son souhait de contribuer toujours à une réflexion constructive concernant l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.

Il s'agit de repérer les enjeux et questionnements formulés notamment dans ce rapport, pour penser l'accueil :

- **Rééquilibrer les 3 finalités de l'accueil** (Séminaire Premiers Pas) entre conciliation vie familiale-vie professionnelle, réduction des inégalités et développement de l'enfant : un accueil, "service aux familles" bien sûr mais aussi et surtout "service aux enfants" ; un accueil en quantité, bien sûr mais aussi et surtout de qualité.
Tous les acteurs Petite Enfance doivent aujourd'hui partager et affirmer une conception du développement de l'enfant et donc de la qualité d'accueil.
- **Prendre soin de ceux et celles qui prennent soin des enfants** et rendre attractif les métiers du secteur.



Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels

29, rue du Charolais - 75012 Paris

Tél : 01.44.73.85.20

www.acepp.asso.fr

Un réseau de 39.000 parents, 7.200 salarié.es, 34.000 enfants.

Depuis 1980, l'ACEPP fédère :

- 800 lieux d'accueil associatifs, coopératifs de la petite enfance (multi-accueil, crèche parentale, micro-crèche, crèche familiale, accueil de loisirs...) soit 17.000 places
- 50 lieux d'accueil Enfants Parents
- 40 Relais Petite Enfance (ex RAM)
- Des ateliers, des cafés de parents

C'est aussi un réseau de 25 associations départementales et régionales ; 17 organismes de formation.

L'ACEPP en tant que mouvement parental éducatif et citoyen est au cœur de la société, et confrontée aux besoins et difficultés du quotidien des familles.

Les collectifs du réseau se caractérisent par leur volonté :

- D'impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la coopération parents professionnels
- De jouer un rôle sur le développement local et durable.

Ils se sont construits autour de valeurs développées et expérimentées depuis 40 ans : **éducation, épanouissement de l'enfant, ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, réduction des inégalités et de la pauvreté des enfants, harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels, citoyenneté, démarche en réseau, développement durable.**



Contact Acepp :

Philippe DUPUY tél. : 06-08-75-36-53

philippe.dupuy@acepp.asso.fr



[Manifeste 2022-2026](#)

- **Articuler accueil collectif et accueil individuel** (à la maison et chez les assistantes maternelles) pour des solutions d'accueil souples et évolutives.
Inscrire les Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) dans l'accueil collectif.
- **Penser l'accueil comme éducatif et pas uniquement sanitaire** en s'appuyant sur les recherches scientifiques et les attentes des familles.
- **Penser l'accueil des enfants, personnes vulnérables** dans l'absolu et refuser des logiques de création, de maintien de places, d'amplitudes horaires dictées par l'approche gestionnaire et financière, qui amplifient le risque de maltraitance.
- **Penser l'accueil dans un projet de territoire**, mettant en avant accessibilité et mixité sociale, rencontre et animation locales.
- **Penser la place des parents**, comme premiers éducateurs et acteurs locaux.
- **Évaluer et garantir la sécurité et la qualité** : éviter les risques et les dérives, sans standardiser **et en laissant la place à l'innovation à partir de l'expérience.**

L'ACEPP demande des réponses :

- **Pour les enfants** : un taux d'encadrement permettant une attention à chacun et au groupe, une équipe bienveillante et stable, des conditions d'accueil en rapport avec la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant.
Un parcours «maltraitance» balisé et sécurisé pour penser l'impensable et réagir.
- **Pour les professionnels** : des améliorations significatives pour retrouver un secteur attractif et suffisamment pourvu en professionnels : salaires, formation et temps de réflexion hors enfants, en lien avec la recherche.
Renforcer une place pour l'éducatif et pour les EJE en poste d'encadrement.
- **Pour les parents**, premiers éducateurs et acteurs locaux ; un accès à tous (accueil et reste à charge) et mixité sociale ; une réflexion autour des congés parentaux.
Et plus globalement une reconnaissance de l'associatif comme acteur de démocratie et d'innovations.
- **Autour des financements** : la réduction de la pression au remplissage avec un financement pluriannuel lié à un projet de territoire ; une impossibilité de financer des actionnaires (crèches privées à but lucratif) au détriment des enfants, des professionnels et plus largement de la vie locale.
La fin du financement PAJE pour les micro-crèches et les MAM.
Un financement spécifique aux associations pour une meilleure reconnaissance de leur implication dans la vie locale et citoyenne.
- **Autour du partenariat local et national** :
 - La PMI renforcée et questionnée sur sa place et ses missions, entre ressources et contrôle.
 - Un partenariat départemental solide et un engagement des Collectivités Locales réaffirmé.
 - Un Service Public Petite Enfance (SPPE) qui encadre et sécurise sur tout le territoire et à tous les échelons.
 - Une reconnaissance et des moyens pour accompagner les têtes de réseau dans leur fonction et missions de soutien au local et au national.

Si la signification de crise est à la fois danger et opportunité, l'ACEPP souhaite que la crise et le rapport de l'IGAS deviennent une opportunité de repenser en profondeur l'accueil des jeunes enfants et leurs parents, en France.

La mise en place du futur SPPE et de la COG 2023-2027 devra permettre de construire un plan d'action fort, à court et moyen termes, porté par une réflexion commune et des moyens inédits, pour assurer et rassurer l'ensemble du secteur.

Pour l'avenir de nos enfants, notre responsabilité à tous est engagée : parents, professionnels, institutions et élus.

L'ACEPP et son réseau y contribueront avec conviction et détermination !